

[Traduction]

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je pourrais peut-être profiter de l'occasion pour répondre aux préopinants. Il n'y a pas grand-chose à répondre à mon ami le député de New Westminster, car il s'en est surtout tenu à donner des renseignements et à faire des compliments. J'aimerais faire tenir ces compliments à mes fonctionnaires, comme tout bon ministre se doit de le faire. J'aimerais aussi adresser un compliment à M. Williston, le ministre des Terres, des Forêts et des Ressources hydrauliques de la Colombie-Britannique. On dit souvent qu'il se présente des difficultés dans les relations fédérales-provinciales. On ne dit pas souvent qu'il y a aussi beaucoup d'amicale collaboration au palier politique et officiel. Malheureusement, les bulletins de nouvelles parlent des difficultés et les manchettes ne disent pas la somme énorme de collaboration qui existe. Je trouve cela regrettable, et j'ai donc cru que l'occasion était toute trouvée de mentionner la chose.

Le député de Nickel Belt a soulevé trois points. En premier lieu, l'information du public sur nos ressources naturelles. Je ne m'attarderai pas au problème que pose le partage de la juridiction, car il le connaît autant que moi. Il sait aussi que la juridiction du fédéral est très restreinte dans le domaine des mines. Outre la recherche scientifique et l'application de quelques lois minières, mes fonctionnaires s'occupent d'établir des analyses économiques destinées au commerce national et international. C'est un fait bien connu, je crois, que le Canada possède au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources un des meilleurs groupes de spécialistes de l'industrie minière. Le ministère notamment publie chaque année de nombreux articles où la situation est analysée au point de vue de ces ressources et de leurs possibilités commerciales. Lorsque je lis des revues de l'industrie minière, j'ai parfois l'impression —exagérée, bien sûr—que la plupart des collaborateurs font partie de mon ministère. Ils font à ce point de vue de l'excellente besogne, en tenant l'industrie et le public au courant de ce qui se passe dans cette industrie. Certains de leurs articles paraissent sous mon nom mais je tiens à dire que ce n'est pas moi qui les écrit. Ils émanent de mon ministère; c'est pourquoi ils sont si bons.

Les renseignements publiés proviennent des rapports du BFS, de divers exposés annuels de sociétés de la correspondance échangée avec l'industrie minière, et même, dans certains cas, de visites, de recherches et d'enquêtes. Mon honorable ami le sait, le ministère dirige un certain nombre de programmes d'assistance. Par exemple, il y a la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. En remplissant leur tâche et pour obtenir les renseignements requis, les fonctionnaires du ministère font plus qu'enquêter; ils parcourent également les lieux et visitent les mines pour veiller à l'application des lois.

Le député a aussi parlé de la pollution dans la région d'Elliot Lake, qui découle, semble-t-il, de l'entreprise destinée à l'énergie nucléaire. Il l'a dit, la question relève de la Commission de contrôle de l'énergie atomique dont le personnel est limité. Pour effectuer ses enquêtes, elle a recours quand elle le peut, aux services des ministères provinciaux de la Santé. Mon ami, j'en suis convaincu, n'aimerait pas que la Commission de contrôle de l'énergie atomique fasse double emploi avec les services des provinces. J'ai suivi l'évolution des cas précédents où il y a eu collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. Je ne suis toutefois pas au courant du cas particulier dont a parlé le député. Je vais me renseigner et je communiquerai avec lui.

Quant à la pollution en général et à la pollution de l'air, sur laquelle le député a beaucoup appuyé, puis-je faire observer que mes honorables amis semblent parfois me considérer comme le ministre responsable de la pollution de l'eau et attribuent la responsabilité de la pollution de l'air au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je renvoie jusqu'à un certain point la balle, car mon ministère assume la responsabilité des ressources en général. Je trouve, comme le député, que tôt ou tard les gouvernements fédéral et provinciaux devront envisager dans son ensemble le problème de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Il faudra en venir là, car les divers genres de pollution ont un rapport entre eux.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a manifesté l'intention de présenter un bill sur l'épuration de l'air, et le projet de loi est en voie de rédaction. En outre, comme tout le monde le sait, une loi sur les eaux, dont l'application relèvera de mon ministère, et qui traitera de la pollution